

MAGAZINE D'INFORMATION MENSUEL CREPY-EN-VALOIS

# Crepy mag & infos

OCTOBRE 2018 N°452 | ECONOMIE · SOCIAL · CULTURE · SPORT · PROJETS DE VILLE · RETROUVONS-NOUS SUR [WWW.CREPYENVALOIS.FR](http://WWW.CREPYENVALOIS.FR)



**ÉRIC MOREL  
ROULE À L'ÉNERGIE  
SOLAIRE**



# N°452 SOMMAIRE

## STOP AUX INCIVILITÉS ! LE DOSSIER

Mégots de cigarette, déjections canines, dépôts sauvages d'ordures ménagères, ... Vos élus disent STOP aux incivilités pour faire de Crépy-en-Valois une ville plus propre.

## SUR LA ROUTE DE LA SOIE AVEC ÉRIC MOREL ACTU VILLE

Réaliser 12 000 km à vélo et à travers 10 pays, c'est le défi que s'est lancé Éric Morel pour la 3<sup>ème</sup> édition du Sun Trip. Rencontre.

## UN QUARTIER, UNE HISTOIRE : SAINTE-AGATHE CULTURE

Connu aujourd'hui pour son parc du même nom, le quartier Sainte-Agathe cache de nombreuses richesses patrimoniales et architecturales. Suivez le guide !

## UNAPEI : OPÉRATION BRIOCHES ASSOCIATION

Les membres de l'association seront dans les rues de Crépy-en-Valois, les vendredi 5 et samedi 6 octobre, pour proposer à la vente des brioches. Une opération de terrain pour soutenir des actions concrètes à destination des personnes handicapées.

## ÉDITO

Septembre s'achève. Ce mois de rentrée fut marqué par deux anniversaires importants. La 35<sup>e</sup> édition de Journées européennes du patrimoine, auxquelles Crépy-en-Valois s'associe chaque année, et les 40 ans de l'ouverture au public du parc de Géresme, notre « pépite ». Lors de ce week-end festif, vous étiez nombreux à venir découvrir (ou redécouvrir) et apprécier notre riche patrimoine. Un patrimoine riche de belles pierres qui gardent l'âme historique des Rois de Valois. Un patrimoine riche de verdure et d'harmonie avec notre parc de Géresme niché au cœur de la Ville. Dans ce numéro de votre CrépyMag&Infos, je vous invite encore à la découverte. Mais cette fois-ci, c'est le quartier Sainte-Agathe qui est à l'honneur, lui et les petits trésors qu'il renferme.

Je trouve d'ailleurs cela inadmissible que notre beau patrimoine soit dégradé et sali par des actes d'incivilité. La propreté en ville reste pour moi et mon équipe une priorité. À ce titre, nous menons des actions concrètes pour que Crépy-en-Valois soit toujours propre et agréable à vivre. Pour cela, les agents municipaux œuvrent quotidiennement. Depuis le début de l'année, pas moins de 273 tonnes de déchets issus de dépôts sauvages ont été ramassés. C'est une honte ! Crépy-en-Valois n'est pas une poubelle. Face à ce fléau, je tiens à rappeler que la propreté est, avant tout et surtout, l'affaire de tous. Et ce qui est valable pour les déchets, l'est aussi pour les nuisances sonores. Notre ville est belle et calme, sachons la respecter et préserver ce cadre de vie privilégié.

Enfin, je tenais tout particulièrement à souligner et à féliciter les exploits d'Éric Morel. Ce sportif crépinois vient de participer à la 3<sup>e</sup> édition du Sun Trip. Il a parcouru un peu plus de 12 000 km sur son vélo roulant à l'énergie solaire. Parti de Lyon, il a rejoint Canton, une ville du sud de la Chine. Un grand bravo à lui pour cette incroyable épopée !

Bonne lecture à tous.

• Bruno FORTIER, Maire de Crépy-en-Valois  
1<sup>er</sup> vice-président de la CCPV

Erratum : Dans le précédent Crépy Mag & Infos, une erreur s'est glissée dans le prénom du président de l'USC. Il s'agit en fait de Pierre-Marie Jumeaucourt.

## Crépymag&infos

Mensuel d'information de la ville de Crépy-en-Valois - 60800 Crépy-en-Valois  
Téléphone : 03 44 59 44 44  
Directeur de la publication : Bruno Fortier. Directeur de la rédaction : Pascal Fayolle  
Direction communication : Pauline Neumann, Jessica Fouquet, Annabelle Pitet  
Direction artistique & graphisme, maquette : Estelle Jauneaud  
Crédits photos : Mairie de Crépy-en-Valois, S. Larose, Mélissa Tremblay - Agence Zeppelin  
Impression : Moissons Dépôt légal : Octobre 2018. Tirage : 8500 exemplaires.



### OUVERTURE DE LA ZONE COMMERCIALE Juillet - août



### FORUM DES ASSOCIATIONS Samedi 8 septembre



### JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE Samedi 15 et dimanche 16 septembre



#### OUVERTURE DE LA ZONE COMMERCIALE

**1** Les toutes premières enseignes de la zone commerciale de Crépy-en-Valois ont ouvert leurs portes. Darty, Chauss'Expo, Sport 2000, Action et Sajou (qui ont ouvert successivement) ont vu de nombreux clients pousser les portes de leur établissement. Et pour cause. L'objectif de cette zone est avant tout de permettre aux Crépinois d'effectuer une grande partie de leurs achats à Crépy-en-Valois. D'ici la fin de l'année, Gifi et Zeeman viendront compléter l'offre commerciale. Un projet d'agrandissement de la zone est déjà à l'étude pour 2019. 5 à 6 enseignes supplémentaires devraient voir le jour. À suivre...

#### FORUM DES ASSOCIATIONS

**2** Nouvelle date. Nouvelle formule. Cette année, le Forum des associations s'est déroulé, en plein air, le samedi 8 septembre aux abords de la Maison des associations. Une grande nouveauté pour cet événement incontournable de la rentrée qui a rencontré un vif succès. Cette journée fut également l'occasion pour les agents de la Police municipale de vous faire découvrir leurs locaux et leur quotidien. Au programme : visite du bâtiment, démonstration de self-défense et simulation d'intervention par les maîtres-chiens.

#### JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

**3** *L'art du partage.* Voici le thème sur lequel les Journées européennes du patrimoine se sont déroulées à Crépy-en-Valois les samedi 15 et dimanche 16 septembre. Cette année, patrimoine et environnement étaient à l'honneur. De nombreuses visites et découvertes vous ont été proposées dans le cœur historique de la Ville. Mais pas uniquement. Le parc de Géresme fêtait également ses 40 ans d'ouverture au public. Pour célébrer ce bel anniversaire, un florilège d'animations et des rencontres avec des sportifs de haut niveau ont enchanté les petits et les grands.

ÇA S'EST PASSÉ À CRÉPY

# INSTANTANÉS



PORTRAIT



## ÉRIC MOREL RACONTE SON SUN TRIP SUR LA ROUTE DE LA SOIE

Vous avez pu suivre ses aventures sur la page Facebook de la Ville ! Éric Morel a participé à la 3<sup>ème</sup> édition du Sun Trip, course qui promeut les déplacements à vélo et l'énergie solaire. Parti de Lyon à la mi-juin, le Crépynois a parcouru un peu plus de 12 000 km sur son vélo avant d'arriver le 11 août à Canton, dans le sud de la Chine. Sur la ligne de départ, 13 nationalités étaient représentées. Sorte de Vendée Globe terrestre, le Sun Trip 2018 a rassemblé 39 aventuriers. Leur objectif ? Rallier en moins de 100 jours Lyon à Canton, sans itinéraire imposé ni assistance, grâce à un vélo solaire. Entre beauté des paysages, rencontres insolites et péripéties, Éric Morel nous raconte son voyage.

### EXPLIQUEZ-NOUS CE QU'EST LE SUN TRIP ?

Le Sun Trip, c'est une aventure à vélo électrique à rechargement par panneaux solaires. C'est à la fois un défi sportif, car le vélo à assistance électrique reste du cyclisme, mais c'est aussi un défi technologique, car le but est quand même de montrer que l'énergie solaire fonctionne vraiment et que l'on peut l'utiliser pour aller loin et vite.

Défi relevé puisque j'ai rejoint la Chine en 52 jours. En moyenne, je parcourais 230 km par jour. Mon seul regret est d'avoir été immobilisé pendant 5 jours suite à un problème sur mon vélo.

Le Sun Trip, c'est aussi et surtout une aventure humaine puisque l'on ne traverse pas que des déserts. On va à la rencontre des gens. C'est ce qui fait la richesse d'un voyage. Enfin, le défi est aussi environnemental. À travers cette aventure, on valorise la mobilité douce et les énergies renouvelables. Nous sommes les premiers à être allés jusqu'en Chine, aussi vite et sans pétrole. Et ça, c'est assez inédit !

### VOUS PARLIEZ DE RENCONTRES. QUELLES SONT CELLES QUI ONT MARQUÉ VOTRE AVENTURE ?

Il y en a eu tellement ! Tous les jours nous faisons des rencontres incroyables. Celles qui sont réellement marquantes sont celles que j'ai faites lorsque j'ai été hébergé chez l'habitant. Les gens nous ouvrent leurs portes et partagent avec nous leur intimité.

En Ukraine, j'ai rencontré quelqu'un qui m'a interpellé. Je ne comprenais pas ce qu'il me disait mais j'ai compris qu'il voulait me trouver une famille pour m'héberger pour la nuit. Il est allé frapper aux portes. Des gens sont sortis, ils ont vu mon vélo, et un quart d'heure plus tard, j'étais chez eux, sous la douche, et ma chambre était prête. Je me souviens, les enfants avaient un traducteur (Google Translate) et c'était génial de pouvoir discuter avec eux.

En Chine, j'ai rencontré un homme qui m'a invité à venir dormir chez lui, et je me suis retrouvé dans un collège où les professeurs sont logés dans des studios.

Quand je suis arrivé chez lui, j'ai réalisé qu'en France, nous vivons dans un confort absolu. Au quotidien, on ne se rend pas compte de la chance que l'on a ! Dans son studio, il n'y avait pas de toilettes. Elles étaient dans la cours et c'était de simples trous dans le sol. À vouloir faire plus de 200 km par jour, finalement, on se retrouve 12 heures sur son vélo : pour faire des rencontres, ce n'est pas toujours évident. Mais on y arrive !

### QU'EST-CE QUI VOUS A MOTIVÉ À FAIRE CETTE AVENTURE ?

J'avais déjà fait le Sun Trip en 2015. Cette année, ce qui m'a motivé c'est la destination. Aller jusqu'en Chine à vélo, c'est assez exceptionnel comme aventure. J'ai toujours rêvé de faire un grand voyage à vélo. J'étais aussi enthousiaste à l'idée de me remettre dans la fabrication d'un vélo, de constituer une équipe. Ce qui est formidable dans cette aventure c'est qu'on n'est jamais seul. On la partage. D'ailleurs, dans le film *Into the wild*, il est dit que « le bonheur ne vaut que s'il est partagé ».

### QUELS SOUVENIRS GARDEREZ-VOUS DE CETTE AVENTURE ?

C'était souvent difficile. J'ai souvent eu chaud. Les bons souvenirs viennent après coup. Parmi les meilleurs que je retiens particulièrement, celui de la famille qui m'a hébergé ainsi que la traversée des Carpates en Ukraine ; se retrouver la première nuit dans la steppe au Kazakhstan et voir des étendues à perte de vue ; mon arrivée en Chine et mes derniers tours de roues dans ce pays ; rouler avec les autres participants, se soutenir mutuellement... La liste est longue !

### ALLEZ-VOUS RETENTER L'AVENTURE ?

(Rires). Ça va être la grande question bientôt ! Je ne me la pose pas encore. Il y a plein de facteurs qui rentrent en ligne de compte. Il faut pouvoir se libérer de nouveau. Il faut en avoir l'envie. Pour l'instant, je ne l'ai pas forcément. En plus, il est probable que l'édition de 2020 soit de nouveau la Chine... S'il y a une nouvelle destination, pourquoi pas !

## CCAS REPAS SOLIDAIRE, L'ENTRAIDE AU MENU

### En chiffres

4 600 repas distribués chaque année sur une période de 3 mois.

Par ses actions de lutte contre l'exclusion, d'aide à la recherche de logements, de prévention et d'éducation, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) soutient les Crépynois en difficulté. Chaque automne, le défi est de taille : préparer l'hiver en lançant les « repas solidaires ». Depuis 26 ans, chaque hiver, le CCAS de la Ville vient en aide aux personnes en difficulté en leur offrant des repas chaud. 3 fois par semaine, Michel Pepe, Gérard Paris et Michel

Poirée, bénévoles au grand cœur, distribuent les paniers repas à la résidence pour personnes âgées *Les Lilas* (rue de la Petite Vitesse) avec une équipe de bénévoles, les lundis, mercredis et vendredis. Les paniers contiennent des menus complets avec une soupe, une entrée froide, un apport protidique (viande ou poisson), un accompagnement de légumes, un yaourt et un fruit. Cette année, les distributions auront lieu du lundi 3 décembre 2018 au vendredi 1<sup>er</sup> mars 2019.

### VOUS SOUHAITEZ BÉNÉFICIER DE CE DISPOSITIF ?

Inscrivez-vous auprès du CCAS (inscriptions possibles jusqu'au mercredi 21 novembre). Pensez à vous munir des justificatifs suivants : relevés bancaires du mois dernier de tous les membres de la famille, avis d'imposition de l'année 2018 (revenus de 2017), notification CAF si vous bénéficiez de prestations et de votre livret de famille (et pour les enfants de plus de 16 ans, un certificat de scolarité ou justificatif d'inscription Pôle emploi).



## ENVIRONNEMENT DES REQUINS À CRÉPY



Le film « *Les dents de la mer* » a définitivement terni leur réputation. Avec ou sans musique de fond crispante, les requins font peur. D'ailleurs, la présence d'un requin de deux mètres sur une plage d'Argelès-sur-Mer -tout début septembre- a fait couler beaucoup d'encre. Sophie Lemaire, fondatrice de l'association de sauvegarde des requins, donne rendez-vous aux Crépynois le jeudi 18 octobre prochain, à partir de 20h, à la salle des fêtes, pour aider à dépasser cette peur première et à mieux les connaître. Marteau, taureau, zèbre, gris, bleu, tigre... La diversité est de mise. Et il y en a d'inoffensifs. Exposition photos et diffusion d'un film, cette soirée -proposée par le service Environnement- a pour but de sortir des clichés habituels pour une connaissance fine de cette espèce.



Jeudi 18 octobre, à partir de 20h à la salle des fêtes. Inscriptions et renseignements par mail : [environnement@crepyenvalois.fr](mailto:environnement@crepyenvalois.fr)



## ACTUS VILLE

### VACANCES

IL VA Y AVOIR DU SPORT

Pendant les vacances de la Toussaint, la Direction Sports-Animation-Jeunesse de la Ville se plie en quatre pour proposer aux jeunes Crépynois plusieurs activités.

• Stage multisports  
De 9 à 11 ans, du lundi 22 au vendredi 26 octobre. Une semaine consacrée à la découverte de plusieurs disciplines sportives avec, entre autres, du flag football, de la randonnée et du tir à l'arc.

Programme complet et fiche d'inscription sur [www.crepyenvalois.fr](http://www.crepyenvalois.fr). Inscription à partir du lundi 8 octobre.

• Urban project  
Ouvert à tous, les vendredi 19 et samedi 20 octobre. Dans le cadre de la Politique de la Ville. Au programme : activités de rue type échasses urbaines, free style basket, déplacement de rue, hip-hop, tournois de foot et de teqball... Spectacle *La Bouffonnerie Cyclette* le samedi à 18h.

Animations gratuites et ouvertes à tous. Renseignements au 03 44 59 42 12 et sur le site internet de la Ville, [www.crepyenvalois.fr](http://www.crepyenvalois.fr)

## TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ AUJOURD'HUI LA MAIRIE, DEMAIN LES ÉCOLES

La Ville avance dans le cadre de son Ad'Ap. Aujourd'hui, l'accès et la circulation en Mairie est facilité pour les personnes à mobilité réduite. Une nouvelle rampe d'accès, plus large, a pris place. Et, la Mairie se dote d'un élévateur permettant un accès en fauteuil à la salle des commissions.

Les écoles primaires de la Ville se mettent également aux normes d'accessibilité. La seconde phase de travaux d'installation des ascenseurs se déroulera durant les vacances de la Toussaint, permettant une mise en service courant novembre.

## FOIRE DE CRÉPY

DIMANCHE FESTIF

Laissez-vous emporter par la bonne odeur des marrons chauds ! Le dimanche 4 novembre, ne manquez pas l'incontournable Foire de Crépy. Les exposants vous attendent dans le centre-ville, depuis les portes de Paris jusqu'à la place de la République. Venez aussi tenter votre chance, pour la bonne cause, sur le stand de l'association du Rotary Club qui organise sa traditionnelle tombola. Tous les bénéfices seront reversés à des associations.

Enfin, venez déguster un repas européen, en compagnie des représentants de nos villes jumelées, à la salle des fêtes.

Réservations auprès de la Direction Sports-Animation-Jeunesse au 03 44 59 42 14.

# UN QUARTIER, UNE HISTOIRE : SAINTE-AGATHE

Chaque quartier a sa personnalité, ses caractéristiques, ses personnages. Il s'agit d'autant de « villages » qui composent et révèlent l'histoire d'une ville. Crépy-en-Valois n'y fait pas exception. Ce mois-ci, nous partons explorer le quartier Sainte-Agathe, dominé par le logis des comtes de Crépy-Nanteuil. Connus aujourd'hui pour le parc du même nom, la « montagne Sainte-Agathe » dissimule de nombreuses richesses patrimoniales et anecdotes. Suivez le guide !



Porte Sainte-Agathe



Lavoir de la maison du "fond-marin"

## L'ÉGLISE SAINTE-AGATHE

Elle est la plus ancienne de la Ville, et même l'unique église paroissiale jusqu'en 1162. On trouve la première mention de l'édifice dans une bulle du Pape Innocent II datée de 1130. Plus petite église de la Ville, les archives décrivent un bâtiment en forme de croix latine avec une nef de 5 travées, un clocher de forme carrée composé d'une flèche et de clochetons pyramidaux. Sa particularité ? Seule la nef possédait une voûte maçonnée. Les bas-côtés étaient couverts d'une charpente. Démantelée en 1794, les vestiges de l'église sont vendus en 1814. Aujourd'hui, il ne reste de l'édifice que 5 arcatures du mur sud de la nef. Situées dans une propriété privée, elles sont visibles depuis le parc Sainte-Agathe ou depuis la terrasse du Musée. Ouvrez l'œil !

## LA PORTE SAINTE-AGATHE

Depuis plus de 2 siècles, elle donne accès au quartier qui porte son nom. C'est en suivant les pavés de la rue Goland que vous pouvez franchir la porte Sainte-Agathe, là où débouche la rue de « la Vallée de Misère ». Édifiée en 1759 sur pilotis, elle fut décorée par Pierre Randon, sculpteur des Bâtiments du Roi. Avant elle, une première porte se situait plus haut dans la rue. À vocation défensive et fiscale, elle était intégrée à l'une des premières enceintes de la Ville. Mais une violente tempête l'emporta dans une coulée de boue. La Municipalité a engagé cette année des travaux de consolidation.



## LA FONTAINE SAINTE-AGATHE

Son eau claire et légère coule inlassablement au creux de la rue Sainte-Agathe près de l'ancien « Chemin des Vaches », actuelle rue des Fossés. Elle fut longtemps la seule fontaine de la Ville. À l'origine, il s'agissait d'un simple puits. En 1769, le terrain fut déblayé et décaissé pour créer une fontaine canalisée dont le déversoir forme un muse de lion. L'on racontait même que cette source était sacrée. Les vandales aventureux et profanes ignorants étaient prévenus !

Sur le mur opposé, près d'une statue de la sainte patronne, on pouvait y lire : « À mes chers citoyens, je prodigue mon eau. On ne peut me souiller sans commettre un crime. Pour l'amour de la sainte, on me cherche, on m'estime. Qui que tu sois, passant, respecte ce ruisseau. »

## LA MAISON DU « FOND-MARIN »

Bâtie à partir de 1645 près du lavoir communal au « Chemin de la Terrière », la demeure tire son nom de son constructeur : Marin Chocq, Receveur des aides et tailles de la Ville. Son fils Christophe Chocq mena le chantier à son terme. Il est aussi connu pour ses qualités de second capitaine de la Compagnie bourgeoise de Crépy-en-Valois, ancêtre de la Police municipale. Il s'opposa sans succès en 1652 à une troupe armée de Turenne qui marchait sur la Ville. Après une lutte aussi acharnée qu'inéquitable, l'événement malheureux est resté dans l'histoire locale sous le nom de « bataille de Saint-Laurent ». Ce combat inéquitable s'est déroulé près de la chapelle Saint-Laurent, édifice marquant l'extrémité Est de la Ville, à l'emplacement actuel du groupe scolaire Gaston Ramon. Mais ça, c'est une autre histoire...

Le cœur historique de Crépy-en-Valois cache bien son jeu. Découvrez quels autres trésors s'y trouvent en profitant des visites guidées proposées par l'Office de tourisme du Pays de Valois.

Plus de renseignements par téléphone au 03 44 59 03 97 ou par mail [accueil@valois-tourisme.fr](mailto:accueil@valois-tourisme.fr)



Maison du "fond-marin"



# LE CENTRE CULTUREL MJC SE DONNE EN SPECTACLE

La saison a commencé fort pour le centre culturel mjc avec le spectacle *Pot pourri* de Constance les 14 et 15 septembre. Mais le soufflet n'est pas prêt de retomber avec un enchaînement de spectacles prometteurs ! La programmation est ainsi faite : du théâtre, de la danse, de l'humour et de la musique. Un mélange éclectique pour que chacun y trouve son compte. C'est ce que nous explique Lionel Vonck, directeur du centre culturel mjc.

## CETTE SAISON EST-ELLE DIFFÉRENTE DES PRÉCÉDENTES ?

Oui et non. Oui, car les spectacles proposés sont, chaque année, inédits à Crépy-en-Valois. Et pas si différente puisque cette programmation poursuit nos objectifs fixés il y a 2 ans, à savoir, du spectacle pour tous les goûts et tous les âges. C'est le travail de la commission Stratégie de la programmation du centre culturel mjc qui choisit les spectacles qui seront proposés au public parmi une palette de spectacles que je leur soumets. Un programme éclectique où chacun y trouvera son bonheur. Enfin, l'idée est de se coordonner avec le service culturel de la CCPV et l'Usine à Danses pour fixer les dates de nos spectacles afin qu'ils ne tombent pas en même temps.

## SI VOUS DEVIEZ NOUS CONSEILLER UN SPECTACLE DE CETTE NOUVELLE SAISON, LEQUEL CHOISIRIEZ-VOUS ?

Probablement « Résistantes » qui se jouera le samedi 2 février 2019. C'est une pièce de théâtre inspirée d'une histoire vraie, celle de Liliane Armand, pendant la Seconde Guerre mondiale. Cette pièce est un vrai cours d'histoire et met en scène la vie à cette époque. C'est aussi une véritable leçon de vie sur les choix que l'on est amené à faire pour survivre...

Dans un autre registre, le spectacle musical pour les jeunes enfants « Tout neuf » est fabuleux et poétique. Ce récital de musique classique éveillera tous les sens des enfants par la musique, la danse et la mise en scène.

## EN DEHORS DES SPECTACLES, QUE PROPOSE LA MJC AUX CRÉPYNOIS ?

Les spectacles que vous voyez dans le programme sont la partie émergée de l'iceberg. Une grosse part de notre travail sont les spectacles proposés aux scolaires. Notre cœur de métier est de faire la promotion de la culture : nous mettons un point d'honneur à le faire auprès des élémentaires, collèves et lycées. Ensuite, nous proposons des ateliers et des stages au grand public dans de nombreux domaines : théâtre, poterie, guitare, chant, peinture... Et puis, nous partageons nos connaissances et notre matériel avec les jeunes artistes en mettant en place des soirées « Scènes ouvertes » pour les aider à faire l'expérience de la scène. Entre autres, nous les accueillons et les conseillons pour le développement de leur projet. Pour nous, le centre culturel mjc c'est surtout le centre culturel des Crépynois et pour les Crépynois.

## PROCHAINEMENT AU CENTRE CULTUREL MJC

### ► SAMEDI 13 OCTOBRE

DANSE HIP HOP

*Ce que le jour doit à la nuit.* Proposé par l'Usine à danses dans le cadre des Musivales.

### ► SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 NOVEMBRE

THÉÂTRE CLASSIQUE

*Lucrece Borgia*

### ► SAMEDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE

THÉÂTRE MUSICAL JEUNE PUBLIC

*Tout neuf*

### ► VENDREDI 14 DÉCEMBRE

THÉÂTRE

*La ville qui allait ébranler le monde*

### ► SAMEDI 2 FÉVRIER

THÉÂTRE

*Résistantes*

### ► VENDREDI 22 FÉVRIER

ONE WOMAN SHOW

Samia Orosemane « *Femme de couleurs* »

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.mjc-crepyvalois.com](http://www.mjc-crepyvalois.com)

## JEUDIS DU MUSÉE

CONFÉRENCE

Dans le cadre de l'exposition actuellement en place au Musée de l'archerie et du Valois « Être Maire en temps de guerre », Éric Dancoisne, président de la SHAV (Société d'Histoire et d'Archéologie du Valois), interviendra pour une conférence sur la vie de Gustave Chopinet.

Jeudi 4 octobre à 19h au Musée de l'archerie et du Valois. Entrée libre et gratuite.

## RENTÉE LITTÉRAIRE

MÉDIATHÈQUE

Quels sont les best-sellers à ne pas louper ? Venez assister à la présentation de la rentrée littéraire pour découvrir les auteurs incontournables de la rentrée, le samedi 13 octobre à 10h.

Pour adultes. Accès libre et gratuit.

## 3<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU FORUM DES FACTEURS D'ARCS ET DE FLÈCHES

MUSÉE DE L'ARCHERIE ET DU VALOIS

Fort de son succès, le Musée de l'archerie et du Valois réédite son forum des facteurs d'arcs et de flèches. De nombreux artisans viendront présenter les aspects de la facture d'arcs de la Préhistoire aux technologies actuelles. Véritables « maîtres d'art », ces artistes feront partager leur passion et un savoir-faire qui demande autant de précisions mathématiques que d'inspiration artistique.

Samedi 13 et dimanche 14 octobre de 10h à 18h. Entrée libre et gratuite.

# CRÉPY, VILLE PROPRE STOP AUX INCIVILITÉS !

Mégots de cigarette, déjections canines, dépôts sauvages d'ordures ménagères, trottoirs non entretenus, ... Vos élus disent STOP aux incivilités ! Parce qu'il est important de préserver votre cadre de vie, la Municipalité agit et déploie de nombreux moyens (sacadogs, poubelles de rues, etc.) pour faire de Crépy-en-Valois une ville propre et agréable à vivre. Mais la propreté est, avant tout et surtout, l'affaire de tous. Ce dossier recense les incivilités les plus constatées en Ville et rappelle surtout les citoyens crépinois à leurs devoirs.



## LE MOT DE L'ÉLU



*Notre Ville est belle. Notre Ville est agréable. Et pourtant... Notre Ville souffre quotidiennement d'incivilités. De mauvaises habitudes sont prises par les usagers. Déjections canines non ramassées, dépôts sauvages d'ordures ménagères, ... Nous, élus, nous œuvrons avec les agents municipaux pour rendre Crépy-en-Valois plus propre. C'est un combat de longue haleine que nous menons. Mais cela ne suffit pas. Nous avons besoin de vous pour lutter ensemble contre les incivilités. Nous avons besoin du concours de tous les Crépinois pour faire évoluer les habitudes et les mentalités. Le cas échéant, les actes d'incivilités seront sanctionnés.*

PASCAL FAYOLLE, 1<sup>ER</sup> ADJOINT AU MAIRE



## LES DÉPÔTS SAUVAGES D'ORDURES, ÇA SUFFIT !

Meubles et cartons de déménagement sur les trottoirs, sacs d'ordures abandonnés, bouteilles en verre et sacs de vêtements posés au pied des containers... la liste est longue ! Et non, il n'y en a pas qu'en sortie de ville ou dans les endroits peu fréquentés. Malgré les 350 poubelles de rue installées dans les lieux publics de la Ville et les nombreux services à disposition pour le traitement des déchets, les dépôts sauvages existent et persistent à Crépy-en-Valois.

Pour les ramasser, un camion benne et un agent de la ville sont mobilisés chaque jour. Les déchets sont collectés et déposés ensuite dans un centre de tri des déchets pour y être détruits. Cela engendre des coûts exorbitants qui pourraient être investis ailleurs.

## UN DÉPÔT SAUVAGE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un amas d'objets, sacs poubelles ou autres matériels et déchets, déposés dans les rues hors des jours de collecte habituelle des poubelles.

## En chiffres

350 poubelles de ville à Crépy-en-Valois  
Dépôts d'ordures sauvages,  
depuis le début de l'année 2018 :  
▶ 7 717 € dépensés  
▶ 273 tonnes de déchets ramassés

## ▼ Ce que dit la loi

Conformément à l'arrêté municipal n°A2015-83-PM, jeter ou abandonner des déchets quelconques sur la voie publique fait l'objet d'une amende de 1<sup>ère</sup> classe (article R 610-5 du Code Pénal).

Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté, vous risquez une amende forfaitaire de :

► 68 € si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction).

► 180 € au-delà de ce délai.

À défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge du tribunal de police qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

## SACHONS-LE !

Si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €, ainsi que la confiscation du véhicule. Désormais, la Police municipale cherchera à identifier les auteurs des dépôts sauvages afin de les verbaliser.

## ▼ Les services qui vous aident à garder votre Ville propre

### LES DÉCHETTERIES

Les déchetteries Verdi vous accueillent gratuitement pour recevoir vos objets encombrants (appareils ménagers, matelas, sommiers, meubles...), les déchets de jardin en grande quantité, les produits dangereux et autres déchets (pneus, batteries, ferrailles...). La déchetterie la plus proche de Crépy-en-Valois se trouve sur la D332, en direction de Lévignen.

## À NOTER

Pour accéder à la déchetterie, vous devez être en possession d'une carte à puce. Pour l'obtenir et connaître les modalités d'apports, rendez-vous sur le site internet du Syndicat Mixte du Département de l'Oise : [www.smdoise.fr](http://www.smdoise.fr)

## RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS À DOMICILE

Vous n'avez pas de véhicule assez grand pour emmener vos encombrants à la déchetterie ? Appelez le 0 800 880 944 pour un ramassage à domicile sur rendez-vous (numéro vert gratuit – appel depuis un poste fixe uniquement du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 10h à 12h).

## JE GARDE MA VILLE PROPRE, JE RESPECTE :

► les règles de sortie des bacs de collecte des déchets ménagers et des emballages.

► les points de collecte pour les verres et textiles.

► j'amène à la déchetterie le reste des déchets ou je prends rendez-vous pour un ramassage à domicile.



## L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS, L'AFFAIRE DE TOUS

### ▼ des habitants

Le nettoyage des rues et des caniveaux est assuré par les services municipaux. Mais conformément à la réglementation en vigueur, il est demandé à chacun d'apporter son concours au maintien de la propreté devant son habitation.

Que ce soit en automne -les feuilles mortes-, ou en hiver -la neige et le verglas-, les propriétaires ou les locataires doivent faire le nécessaire devant leur habitation. À défaut, en cas d'accident, ils peuvent être tenus pour responsables. Les agents municipaux sont chargés d'assurer le salage des chaussées pour améliorer les conditions de circulation.

### ▼ ... et de la Ville

Vous l'avez constaté, depuis plusieurs mois, des mauvaises herbes font leur apparition sur le bord des routes et des trottoirs. L'explication ? La Ville n'utilise plus de produits phytosanitaires depuis 3 ans dans le cadre de sa démarche environnementale. Malgré les alternatives écologiques pour le traitement des mauvaises herbes utilisées par les agents des espaces verts, les pissenlits et autres plantes indésirables repoussent ! L'entretien réalisé régulièrement n'en viendra pas à bout, Mère Nature est plus forte. C'est le « petit » prix à payer pour la préservation de l'environnement et des nappes phréatiques.



## DES TROTTOIRS, PAS DES « CROTTOIRS »

Depuis 2014, des distributeurs de sacs pour les déjections canines, aussi connus sous le nom de « sacadogs », sont à la disposition des propriétaires de chiens. Au total, 27 distributeurs sont répartis dans la Ville. Des emplacements triés sur le volet puisqu'ils sont réputés pour être les lieux de prédilection pour les balades des toutous crépynoïses.

4 ans plus tard, où en sommes-nous ? Bien que des Crépynoïses aient pris le pli de les utiliser à bon escient pour ramasser les déjections de leur compagnon à quatre pattes, les sacadogs sont trop souvent détournés de leur utilité. À peine réapprovisionnés, les distributeurs sont pris d'assaut et vidés de leur contenu pour servir à un tout autre usage, laissant les utilisateurs et propriétaires de chiens aux abois.

## En 2018

- 100 000 sacs à dogs achetés
- 2 608 € dépensés

Rappelons que la propreté est l'affaire de tous. Ramasser les déjections de nos fidèles compagnons à quatre pattes est un geste simple pour préserver nos trottoirs et espaces verts. La Municipalité lance donc un appel au civisme, au bon sens et à la participation de tous.



Trouver le distributeur de sacadogs le plus proche de chez vous en quelques clics c'est possible, en consultant le plan interactif de la Ville sur [www.crepynvalois.fr](http://www.crepynvalois.fr)

## SACHONS-LE !

Conformément à l'arrêté municipal n° A 2017-6-PM, des contraventions de 3<sup>ème</sup> classe d'un montant de 68 € peuvent être dressées en cas de déjection canine sur les trottoirs ou les espaces publics. Ça fait cher la commission !

## VOISINAGE : MOINS DE BRUIT, PLUS D'HARMONIE

Bruits de tondeuse, perceuse, animaux domestiques... Il n'est pas toujours facile d'entretenir des relations de bon voisinage. Il existe néanmoins quelques règles simples à respecter pour que tout le monde se sente bien chez soi.

### ▼ Bruits dans les habitations et comportement des occupants

L'article 4 de l'arrêté municipal n° A 2016-90-PM réglementant le bruit précise que les occupants d'une habitation doivent prendre, de jour comme de nuit, toutes dispositions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par leur comportement, leurs activités, les appareils ou machines qu'ils utilisent et les travaux qu'ils effectuent. Pour cela, il est recommandé de :

► Régler le volume sonore des appareils producteurs de son (radio, télévision...), de manière à ce qu'ils ne soient pas perceptibles dans les logements et locaux voisins, ainsi que dans les jardins et parcs.

► Veiller à ce que les bruits de pas, les chutes d'objets, les déplacements de mobilier... ne puissent être perçus par les voisins, soit en installant des dispositifs isolant au point de contact des meubles, soit en faisant placer des revêtements isolants sur les sols.

► Éviter autant que possible les cris, hurlements, éclats de voix bruyants.

► Veiller à ce que le comportement et les jeux des adultes et des enfants ne soient pas une source de trouble pour le voisinage.

► Éviter d'utiliser les appareils électroménagers surtout avant 8h et après 21h.

### ▼ Travaux de bricolage et jardinage

Selon l'article 5 de l'arrêté municipal n° A 2016-90-PM réglementant le bruit, les travaux de bricolage, jardinage, percussions, vibrations, trépidations, ainsi que l'usage des tondeuses à gazon, taille-haies ou autres instruments et outils qui servent au travail du sol, particulièrement bruyants sont autorisés :

► du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h,

► les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,

► les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

### ▼ Animaux domestiques

L'article 6 de l'arrêté municipal n° A 2016-90-PM réglementant le bruit précise que les propriétaires ou gardiens d'animaux, sont tenus de jour comme de nuit de prendre toutes les mesures appropriées pour préserver la tranquillité du voisinage. De ce fait, il est interdit, de laisser aboyer un chien dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou encore dans un jardin sans que le responsable de l'animal ne puisse à tout moment, faire cesser ces aboiements.

## SACHONS-LE !

Toutes les infractions aux dispositions de l'arrêté réglementant le bruit dans la commune seront constatées et punies, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.



# QUAND LES SOLDATS DU FEU CHAUSSENT LEURS BASKETS

## Challenge départemental de basket-ball « Joël Vandeputte »

Les abords de la salle Marcel-Quentin seront pris d'assaut par les camions de pompiers ! Le samedi 20 octobre prochain, les soldats du feu prendront possession des lieux pour s'affronter au basket-ball. Depuis 3 ans, les sapeurs-pompiers de Crépy-en-Valois se mobilisent pour organiser un challenge de basket à la mémoire d'un de leur collègue décédé, Joël Vandeputte. Ils accueilleront des équipes venues de différents centres de secours du département. Vainqueurs par deux fois, les sapeurs-pompiers de la Ville ne lâcheront rien. Ils veulent tout donner pour garder leur titre ! Thomas Degouy, chef du centre de secours de Crépy-en-Valois, nous en dit plus.

### COMMENT EST NÉ CE CHALLENGE DE BASKET ?

C'était un projet qui mûrissait au sein du centre de secours crépinois : l'envie de partager sa passion. Le basket-ball c'est le sport phare des sapeurs-pompiers de Crépy-en-Valois. C'était aussi, une façon de rendre hommage à Joël Vandeputte, sapeur-pompier crépinois qui a trouvé la mort en 1997 alors qu'il était en intervention. Le challenge porte son nom.

### QUELS SONT LES OBJECTIFS DE CETTE MANIFESTATION ?

Valoriser la pratique sportive au sein des centres de secours. Il est important de rappeler le lien entre la pratique sportive et les activités de sapeur-pompier. Le basket-ball est, en plus, un sport où l'accidentologie est très faible, contrairement au football par exemple. C'est donc l'occasion de développer la pratique dans les centres de secours du département.

Fédérer les équipes des différents centres de secours. On rencontre ses collègues dans une ambiance plus sympa. C'est de la pure détente ! La cohésion d'équipe pour le métier de sapeur-pompier est très importante. Des journées comme celles-ci permettent de fédérer davantage les équipes. C'est capital pour garantir une bonne cohésion durant les interventions.

Échanger son expérience avec des sapeurs-pompiers d'autres centres de secours. Les joueurs viennent de Compiègne, Verberie, Clermont, Lamorlaye, Liancourt, Creil... Le challenge rassemble une dizaine d'équipes.

Faire découvrir une autre facette des sapeurs-pompiers. Le challenge est ouvert au public. Les fans de basket sont les bienvenus tout comme les jeunes qui ambitionnent de devenir sapeur-pompier. C'est l'occasion aussi d'aller à la rencontre des habitants, en dehors des interventions où le danger est parfois imminent.

### COMMENT SE DÉROULE LA JOURNÉE ?

Ouverte à l'ensemble des agents du SDIS de l'Oise, la compétition débute à 8h. Durant la pause de midi, un challenge de lancer franc « All-Star Game - Centre de Secours » aura également lieu dans le gymnase principal. Il opposera le meilleur lanceur de chaque équipe. Les centres de secours s'affronteront sur les 2 épreuves, selon le principe NBA (américain).

La compétition finie vers 17h30. Et la journée se termine par un repas entre les différentes équipes.

Pour le challenge, les 2/3 des sapeurs-pompiers de Crépy-en-Valois se mobilisent. La caserne est d'ailleurs représentée par 2 équipes. Mais attention ! À chaque instant nous nous tenons prêts pour partir en intervention.

### VENEZ SOUTENIR LES POMPIERS DE VOTRE CENTRE DE SECOURS !

Rendez-vous à la salle Marcel-Quentin, le samedi 20 octobre. Entrée libre et gratuite. De 8h à 17h30.



## L'OPÉRATION BRIOCHES de l'Unapei à Crépy-en-Valois



Les vendredi 5 et samedi 6 octobre, l'Unapei de Compiègne et sa région vous donne rendez-vous dans les rues du centre-ville pour une vente pas comme les autres, dans le cadre des journées nationales de l'Unapei. Surnommée *Opération Brioche*, cette action nationale, dont l'objectif est de sensibiliser le public au handicap et de collecter des fonds pour financer des actions directement utiles aux personnes handicapées et leurs familles, sera déployée cette année à Crépy-en-Valois. Les bénévoles sont bien décidés à vendre un maximum de brioches pour contribuer au bien-être des personnes en situation de handicap. Explications.

Le combat de l'Unapei de l'Oise (association départementale de parents, d'amis et de personnes en situation de handicap), débuté il y a plus de 50 ans, est toujours d'actualité tant les actions à mettre en œuvre restent nombreuses. Elle est à l'origine de la création de 25 établissements et services médico-sociaux accueillant des enfants, des adolescents et des adultes, porteurs de déficience intellectuelle dans le département de l'Oise (SESSAD, IME, ESAT, Foyer de Vie, Habitat Résidentiel, SAVS, FAM...), dont l'ESAT du Valois et le foyer *Le Sésame*, qui ont respectivement ouvert leurs portes en 1993 et en 2002 à Crépy-en-Valois.

L'Unapei de Compiègne et sa région est une association familiale. Composée de parents bénévoles au service des familles et de leurs enfants, elle favorise l'accueil et l'écoute des parents en leur offrant un lieu de parole, elle apporte une aide aux démarches administratives (dossier MDPH, aide aux projets vacances...), elle développe un esprit d'entraide et de solidarité et invite les familles à participer à la vie associative. Grâce à l'action de ses bénévoles, parents et amis de personnes en situation de handicap, l'association mène de nombreuses missions d'intérêt général parfois peu connues du grand public.

L'Opération Brioche est un moment d'échanges et de partage entre le public, les personnes en situation de handicap et les bénévoles. Sensibiliser le public au handicap est l'un des objectifs poursuivis par les antennes locales de l'Unapei et l'Unapei de l'Oise. L'Opération Brioche y contribue. Depuis qu'elle existe, les bénéfices issus des actions menées permettent le financement de structures spécialisées, l'acquisition d'équipements et le financement d'activités. Les fonds récoltés par l'Opération Brioche à Crépy-en-Valois permettront d'améliorer le bien-être des personnes au sein des établissements de l'Unapei 60 et sa région, et notamment au sein du foyer d'hébergement *Le Sésame* et de l'ESAT du Valois, tous deux situés à Crépy-en-Valois.

### OPÉRATION BRIOCHES

Dans le cadre des journées nationales de solidarité de l'Unapei, une brioche, symbole de partage et de convivialité, est offerte au public en contrepartie d'une participation financière libre. Venez à la rencontre des personnes en situation de handicap du foyer *Le Sésame* et des bénévoles. Ils se feront un plaisir de vous servir. Rendez-vous à l'entrée du magasin Intermarché et sur la place Michel-Dupuy les vendredi 5 et samedi 6 octobre, à partir de 9h.

## ASSOCIATIONS

### BROCANTE DIMANCHE 7 OCTOBRE

L'AmicaleSept, l'association festive des actifs et retraités de la Mairie, organise sa première brocante, le dimanche 7 octobre. Ouvert à tous, elle se déroulera sur le Cours Foch.

Pour vous inscrire, contactez Nathalie Tellier au 06 77 85 08 18 ou Évelyne Ruta au 06 14 71 43 42. Tarif : 5 € les deux mètres.

### SALON AUTONOMIE ET HANDICAP SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 OCTOBRE

Dépendances, accessibilité, sensibilisation au handicap : le lieu événementiel *La Croisée des Possibles* organise le salon Autonomie et Handicap à destination du grand public et des professionnels. Associations et entreprises seront présentes pour répondre à vos questions.

Le samedi 13 de 9h à 18h et le dimanche 14 octobre de 9h à 17h. 12, Route de Pierrefonds à Crépy-en-Valois. Pour tous renseignements : 06 26 80 94 92.

### SOLEPI RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Vous avez du temps libre ? Vous souhaitez agir pour aider les autres ? L'association SOLEPI vous attend un vendredi tous les 15 jours dans ses locaux, au 9 bis boulevard Victor-Hugo, pour aider à la vente des produits alimentaires de notre épicerie solidaire.

L'épicerie solidaire est un véritable moyen de favoriser le partage et l'échange. L'objectif est de créer un lien social tout en redonnant confiance aux personnes qui poussent les portes de l'épicerie SOLEPI.

Pour plus de renseignements : 06 13 91 05 63.

## GROUPE BRUNO FORTIER

TEXTE DE P. FAYOLLE

Après réflexion et constat, associations, agents techniques et élus étions obligés de reconnaître que le forum des associations 2017 était à bout de souffle : salle plutôt mal adaptée (chaleur, bruit) et une baisse de visiteurs. D'où la nécessité d'insuffler une nouvelle impulsion au forum. Le plein air a été privilégié comme dans un certain nombre de communes voisines avec maintenant une contrainte supplémentaire : la sécurisation de l'événement. Le site de La Passerelle se prêtait parfaitement à la manifestation. Le pari, pas de barnum, était osé mais néanmoins gagné ! À user avec modération ! Par ailleurs, les nombreux spectateurs ont été impressionnés par les policiers municipaux qui ont fait preuve d'un grand professionnalisme lors de leurs démonstrations d'intervention. Les conditions climatiques estivales ont également permis une excellente fréquentation. Un questionnaire est en cours de réalisation et sera envoyé prochainement à chaque président d'association présent cet après-midi du 8 septembre 2018. L'analyse permettra aux élus, aux présidents et aux services internes de la mairie de réfléchir sur l'orientation à donner à cette manifestation de façon à la pérenniser dans les meilleures conditions pour tous.

Les élus du groupe Bruno Fortier  
À Crépy, notre parti c'est vous.

## GROUPE ARNAUD FOUBERT

TEXTE DE A. FOUBERT

Béton, c'est trop

Après plusieurs années où le maire a bloqué tous les projets, il se prend de fièvre immobilière et de béton. Il tente de brader le patrimoine communal. Les espaces verts sont eux-aussi plutôt maltraités. Les réalisations poussent comme des champignons. Des centaines de logements sont en cours de construction ou en projet. Et déjà on lit dans la presse un langage d'hyper développement pour la révision du Plan Urbanisme Local. Notre cadre de vie est en danger.

De plus, des menaces fortes planent sur notre santé et la maison médicale, aggravée par une promotion immobilière inopportune, même si elle est pour l'instant reportée. Nous ne pourrions pas accueillir ces centaines d'arrivants s'ils ne trouvent aucun médecin.

Toujours pas de déviation poids lourds, ils traversent encore notre ville, et le trafic s'accroît. Les nouvelles habitations engendreront la circulation supplémentaire



Retrouvez les tribunes politiques sur le site internet [www.crepyenvalois.fr](http://www.crepyenvalois.fr)

de centaines d'automobiles, le tout sans aucune offre de stationnement nouvelle. L'engorgement est proche, il suffit d'avoir observé les tracas de cet été durant les travaux.

Lors d'une réunion publique, nous avons demandé un moratoire, pause que nous jugeons nécessaire conditionnée aux solutions médicales, de stationnement et de circulation.

Groupe avec Arnaud Foubert Crépy avance, UMP-UDI-Modem

## GROUPE JÉRÔME FURET

TEXTE DE J. FURET

Le groupe japonais Kubota va investir 55 millions d'euros dans notre commune dans un site de Recherche et Développement de Tracteurs. Une centaine de profils d'ingénieurs et techniciens sera recrutée pour ce centre, à vocation européenne, et opérationnel en 2020. Le Japonais veut concentrer ici à Crépy-en-Valois le pôle de compétences en ingénierie pour les marchés agricoles et le siège de toutes ses activités de recherche sur les tracteurs en Europe, de la conception à la validation. Il occupera les 30 hectares restants de la zone industrielle. Il sera doté d'outils d'ingénierie et de bancs d'essai de dernière génération dans plusieurs bâtiments d'une surface totale de plus de 10 000 m², d'une piste d'essai et de terres agricoles adjacentes. Nous avons voté favorablement (comme l'ensemble du conseil) à la vente des terrains appartenant à la commune à Kubota lors du conseil municipal du 4 juillet, mais aussi à l'unanimité le 21 juin lors Conseil communautaire qui a maintenant la compétence économique. Comment ne pas se réjouir et saluer l'importance pour notre commune, pour le territoire du Valois, pour l'Oise et les Hauts-de-France d'une telle implantation !

Le groupe des élus de gauche « Le Meilleur pour Crépy »

## GROUPE JEAN-PAUL LETOURNEUR

TEXTE DE JP. LETOURNEUR

L'imposture du siècle a été démasquée, grâce au feuilleton de l'été. Les temps dits nouveaux, chers au Président, ressemblent désormais aux temps anciens. Nous vivons hélas toujours, dans un Etat de droit et de passe-droits à la fois ! Faire illusion ne dure qu'un temps de plus en plus court, en raison des moyens actuels de

communication. L'imposture sévit à tous les niveaux, de notre ville au sommet de l'Etat. Sachez qu'en France, le mensonge n'est pas un délit, contrairement aux USA ! Cette situation favorise tous les abus !

A Crépy-en-Valois, 2 entrepôts immenses se sont installés sur la zone industrielle voici 30 ans, aidés par la municipalité qui leur a vendu les terrains ! A l'époque, la Mairie claironnait que la déviation de la ville était pour demain... sans détenir la moindre garantie du Conseil général ! La suite est moins réjouissante. Une multitude de poids lourds traversent l'agglomération 5 jours sur 7, cela va encore durer des dizaines d'années suite aux agrandissements. Ces installations sont gênantes à cet endroit. Elles résultent de décisions prises en dépit du bon sens et, en totale contradiction avec la notion d'intérêt général que doit défendre tout Maire responsable, de la tranquillité de ses administrés ?

Jean-Paul LETOURNEUR  
Conseiller départemental de l'Oise FRONT NATIONAL, Conseiller municipal de Crépy-en-Valois

## GROUPE MICHEL HOULLIER

TEXTE DE M. HOULLIER

Enfin une bonne nouvelle pour notre ville , la société KUBOTA a choisi d'installer son centre de recherche et développement dans notre Zone industrielle. L'ensemble des conseillers municipaux a voté pour la vente du terrain où ils pourront s'implanter. Même , si cette implantation ne sera opérationnelle qu'en 2020 , quand un projet est bon pour notre ville et , qu'il concerne l'ensemble de nos concitoyens, l'opposition sait faire corps avec la majorité, et dans le cas présent tous vos élus étaient d'accord. Nous sommes convaincus qu'il y aura forcément des retombées directes et indirectes pour l'emploi et la croissance de la ville. Il est toutefois regrettable qu'au cours de cette mandature ce soit le seul projet industriel, l'immense terrain, anciennement Poclair, pourrait lui aussi servir à réveiller notre ville . Enfin, espérons que la nouvelle organisation des commerçants avec notamment la création d'un contact avec les élus locaux, sera écoutée et réussira à redynamiser notre centre ville. Souhaitons lui bonne chance.

Michel Houllier (groupe en avant pour Crépy).

## RENDEZ-VOUS

**13 OCTOBRE**  
**MJC CENTRE SOCIAL**  
Atelier familles, Troc'recettes sucrés-salés.  
De 10h à 11h30 : pour les enfants de 2 à 5 ans.  
De 15h à 17h : à partir de 6 ans.  
*Sur réservation au 03 44 87 13 13.*

**13 OCTOBRE DE 9H À 18H**  
**SALLE DES FÊTES**  
Expo-vente de la Corbeille d'Argent. Créations d'objets divers, tombola, boissons et pâtisseries.

**13 OCTOBRE À 10H**  
**MÉDIATHÈQUE**  
Retournée littéraire.  
Pour adultes. Accès libre et gratuit.

**13 OCTOBRE À 15H**  
Sortie locale de la SHAV « Sur les traces de la famille Dumas à Villers-Cotterêts », par Sophie Muscianèse.  
*Renseignements : 06 15 10 07 22.*

## HÔTEL DE VILLE

2, avenue du Général Leclerc BP 30337  
60803 Crépy-en-Valois Cedex  
Tél. : 03 44 59 44 44 - Fax : 03 44 59 44 59  
contact@crepyenvalois.fr  
Horaires d'ouverture :  
- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
- Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
- Permanence le samedi : de 9h à 12h (retrait de passeport / demande et retrait de carte d'identité uniquement)  
Permanence d'un adjoint au maire chaque jour en mairie.

## GENDARMERIE

Bureau ouvert de 9h à 12h et de 14h à 19h du lundi au samedi, et de 9h à 12h et de 15h à 18h les dimanches et jours fériés.  
24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03 44 94 50 17.  
9, avenue des Érables.

## POLICE MUNICIPALE

24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03 44 59 00 52.  
Mail : police@crepyenvalois.fr  
Service objets trouvés.  
60, bis rue de Soissons.

**17 OCTOBRE À 15H**  
**RESTAURANT SAINT-ANTOINE**  
Café-philo  
Organisé par France Alzheimer Oise.

**17 OCTOBRE DE 14H À 19H**  
**SALLE DES FÊTES**  
Don du sang.

**21 OCTOBRE DE 9H À 17H**  
**SALLE DES FÊTES**  
Bourse toutes collections  
par l'Amicale Philatélique.

**23 OCTOBRE À 14H ET**  
**24 OCTOBRE À 10H ET 14H**  
**MUSÉE DE L'ARCHERIE ET DU VALOIS**  
Journées au musée.  
« Espions et messages codés ».  
Pour les enfants de 7 à 11 ans.  
Gratuit. *Inscription au 03 44 59 21 97.*

**26 OCTOBRE À 19H30**  
**MUSÉE DE L'ARCHERIE ET DU VALOIS**  
Soup'Ô contes d'Halloween.  
Gratuit. *Sur réservation au 03 44 59 21 97.*

## SERVICES MÉDICAUX

**\* MAISON MÉDICALE**  
20, avenue de Senlis.  
Tél. : 03 44 87 11 33.

**\* PHARMACIES DE GARDE**  
Pour vos urgences, une pharmacie est à votre disposition à Crépy-en-Valois, du samedi soir au lundi midi. Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, un numéro unique : 3237.

**\* MAISON MÉDICALE DE GARDE**  
Ouverte tous les samedis de 12h à 20h, ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. L'accès des patients se fait uniquement par appel téléphonique au Centre 15.

## CENTRE DE SECOURS

72, rue Saint-Germain.  
24h/24 - 7 jrs/7 - Tél. : 03 44 94 75 00.  
Bureau ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

SUIVEZ-NOUS :    

## ÉVÉNEMENTS

**6 ET 7 OCTOBRE**  
**FESTIVAL DES 35 CLOCHERS EN VALLÉE DE L'AUTOMNE**  
Renseignements auprès de l'Office de tourisme du Pays de Valois au 03 44 59 03 97.

**7 OCTOBRE**  
**COURS FOCH**  
2<sup>ème</sup> édition de la Crépynoise.  
Inscription sur le site internet de l'USC Athlétisme [www.crepyathle.fr](http://www.crepyathle.fr)

**27 OCTOBRE DE 10H À 2H DU MATIN ET 28 OCTOBRE DE 10H À 18H**  
**SALLE DES FÊTES**  
13<sup>ème</sup> édition du Festival des jeux de société.  
Entrée 2€. Tournois. Préinscription sur le site de l'association.

## INFIRMIERS

Suzanna Robinel, Jean-Marc Eloi, Sylvie Muller et Sandrine Bourgois à la maison médicale.  
Tél. : 03 44 39 53 93.

Hélène Lericq et Christine Chemin.  
- 53, rue Saint-Lazare.  
Tél. : 03 44 87 06 49.

- 1 avenue Sadi Carnot.  
Tél. : 03 44 94 07 36.  
Patricia Cloux - Mobile : 06 10 12 65 38.  
Matthieu Merlin - Mobile : 07 86 94 70 48.  
Florine Vasseur - Mobile : 06 49 17 75 07.

Sophie Jeanne  
- 4, rue Jules Massenet.  
Tél. : 03 44 87 07 31. Mobile : 06 83 93 52 44.

Marylise Albert  
- 4, rue Jules Massenet.  
Mobile : 06 31 85 49 76. Tél. : 03 44 87 07 31.

Ophélie Mahé  
- 13 rue André-Marie Ampère.  
Mobile : 06 19 90 62 56.

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

Robin LEBLOND  
Liam MATTOUSSI  
Raphaël GIGAULT  
Mezyan MAHIOU  
Arwenne HERMANT LOTH  
Julie SAVAL  
Soulayman AZAOU  
Hanane ROUANI  
Téo FOURNIER  
Andrea FUMAROLA  
Youssra AIT AMEUR  
Marion LEBERT  
Elyamin CISSE

Naim SOIFEINI  
Victor HAQUIN  
Evan SOYEZ  
Giulia FERRIGNO GRAITTEPANCHE  
Anaé NOSEL  
Kessy COUTART GAUTIER  
Ambre ROTTIERS  
Constance MARCOMBE  
Ilyes EL-GORRÂM  
Emma ZUKOWSKI  
Julia MONTEIRO  
Marceau FERNET  
Rémi BIRK COSTET  
Ynaé VIOLON  
Octave POURCHEZ

### MARIAGES

Olivier GOUYON et Elodie BOTTEL

Frédéric GORET et Ophélie COVET  
Mickaël CAYETTE et Jessica BOYER  
Jean-Michel BONI et Laura ZORRILLA  
Jessy COTTE et Laura FLECHE

### DÉCÈS

Mme Simone TERNISIEN veuve BARBIER  
M. Michel JOURDAIN  
Mme Gisèle DUVAL épouse ROMERO  
Mme Françoise ROUSSELLE épouse EDMONT  
M. Mohammed BENCHERKI  
M. André ROLLOT  
Mme Emilienne MASSART veuve RAMET  
Mme Marie LAHAYE veuve DEPPE  
Mme Renée DAVID veuve LECAT  
M. Claude CARRIER  
M. Claude DERVILLÉ  
Mme Jocelyne CARRIER veuve DELORME

M. Didier MIDA  
Mme Micheline CHENEAU veuve FROUARD  
Mme Ghislaine MERCIER épouse PRUNET  
M. Jacques BOUCHER  
Mme Yvette MALIN veuve HÉBERT  
M. Jacques SPILMONT  
Mme Sophie WOJCIECHOWSKI veuve SZPYTMA  
Mme Françoise LEMAIRE épouse THUEZ  
Mme Jacqueline LAMIDIAUX veuve BRUGAIT  
M. Gilbert BOULOGNE  
M. Jacky COLINART  
Mme Mauricette BRASSEUR veuve BLONDEL  
Mme Suzanne BLONDEAU veuve DELAME  
Mme Germaine COPIN veuve TAROUX  
M. Norbert CLAEÏS  
M. Adrien BRISMALEIN  
Mme Jacqueline CABARET veuve HURDEBOURCO  
Mme Marie DIXNEUF épouse BONENFANT

# GUSTAVE CHOPINET ET JEAN VASSAL ÊTRE MAIRE EN TEMPS DE GUERRE

EXPOSITION

8 septembre - 11 novembre 2018

Musée de l'archerie et du Valois

Crépy-en-Valois



*G. Chopinet*

*J. Vassal*



Musée de l'archerie et du Valois  
Rue Gustave Chopinet 60800 Crépy-en-Valois  
[www.musee-archerie-valois.fr](http://www.musee-archerie-valois.fr)

